

Chap I. L'obligation morale

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb037 f0481

SourceBoite_037-21-chem | Bergson.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Références bibliographiques [Bergson, Les deux sources de la morale et de la religion](#)

Référentiel BNF <https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb41624245j>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
 - Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 26/03/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Bergson, Henri (1859-10-18 -- 1859-10-18)

TITRE Henri Bergson. Les deux sources de la morale et de la religion

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1932

EDITEUR Paris : Alcan , 1932

Chap I L'obligation morale.

Elle se présente, et soutient à la fois

- par l'appartenance de l'homme à la société
- par l'habitude sociale d'y obéir.

1) Nature de l'obligation.

1. Lois naturelles et morales : la loi morale se présente
et la loi naturelle de tout organisme, pour que

(A) l'imagination puisse se conformer en physique et
mentale

(B) la religion donne l'assassin de nécessité et de plaisir

$$\text{De} \quad \frac{\text{obligation}}{\text{naturale}} = \frac{\text{habitude}}{\text{nature}}$$

2. Soc et individu. (A) Il s'agit des : en effet

- le moi agit moral^{ement} qd. il fait ce qu'il
aurait fait avec l'aide de la soc en bête.

- ds le cas du crime, l'homme devient alors bête
et travaille pour maintenir ds la soc.

(B) Pour les deux cas particuliers d'obligation que sont
les cas de certains où il y a (résistance et l'auant être)
de l'acte unique par la soc.

- ns sortons de la bête bâtie et ns résistons à
la résistance par la raison

- mais on faut se projeter et penser que l'action
de l'obligation est naturelle : naissance de l'obligation



2

La irrationalité de la soc. primitive -

- 3 d'un point d'origine et l'origine de l'obligation
- La nature rationnelle de l'imperatif n'est due qu'à l'projection : on réalise la règle de soc. par l'ouverture de son intérêt → imperatif
 - L'origine est à la source de l'évolution qui a donné :
 - 1 l'intérêt de l'ordre et son caractère ^{habituel}
 - 2 et finit avec l'implémentation de cette volonté ^{du obligeant}.

Ceci sont nos soc. c/fin la soc primitive. ^{habituelle}

④ Sociétés closes et ouvertes -

→ leur définition et leur sens.

- a l'intérêt social vis à vis une soc. close, et formant une soc. ouverte qui vis l'humanité : (la diff' n'est pas celle de nombre entre la famille ou la nation et l'humanité) c'est celle qui a été jusqu'à présent question.

b La morale absolue vis à l'humanité / envers. seulement si son car. obligatoire ne lui rend pas l'individualité ~~independante~~, dont lui rend... ?

- est que elle agit par la force contrai gnante de la raison ou de l'émotion (cf morale de musique).

② Quelques explications sur les morales ou sens humains

La doctrine n'est pas la soc. morale n'est pas fermée sur l'autre ; elle n'est pas fermée sur elle-même qui est saillie par l'émotion.